

DEUXIÈME ÉDITION DU SÉMINAIRE D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (2025-2026)

Lycée Alphonse DAUDET

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le projet d'un « Séminaire d'histoire de la philosophie » part de la conviction qu'il y a de la place au sein du Lycée Daudet pour un tel laboratoire de réflexion collective. À raison de trois rencontres par an *a minima*, ce séminaire propose aux lycéens issus des diverses « spécialités » (littéraires ou non), aux étudiants des CPGE (littéraire, économique, scientifique, CLPES), ainsi qu'aux collègues de toutes disciplines intéressés de participer à une activité de recherche étendue sur l'année. À l'issue d'une présentation d'environ une heure sur un sujet annoncé à l'avance, et en lien étroit avec les différents thèmes au programme des examens et des concours, chaque séance du séminaire donnera lieu à une discussion entre élèves, étudiants et professeurs. Tout en se proposant d'approfondir les contenus théoriques du cours de philosophie, ce séminaire a pour ambition de donner aux élèves un certain nombre de repères historiographiques ; il s'agit ainsi, par une analyse minutieuse des textes de la tradition philosophique, d'approcher au plus près de la vie d'une pensée et de ce qui la rend encore vivante aujourd'hui. En plus de proposer une introduction à certaines doctrines philosophiques, ce séminaire se veut ainsi soucieux de montrer à notre jeune public comment actualiser une pensée afin d'appréhender les enjeux du monde contemporain. Dès lors, l'une des grandes questions qui guide notre projet pédagogique serait la suivante : en quoi les concepts d'un philosophe peuvent-ils nous aider à résoudre, sinon à analyser, les problèmes du présent ?

Pour cela, il convient comme le proposait Gilles Deleuze de lire les philosophes « par le milieu ». Ce qui signifie au moins trois choses :

- Il s'agit d'abord de replacer une pensée dans son milieu vital ou dans ses conditions historiques et matérielles de développement. Le constat qui justifie l'adoption d'un tel principe méthodologique est assez simple et relève du bon sens historique : une philosophie ne naît jamais *ex nihilo*, sous l'effet d'une « immaculée conception » ; au contraire, elle s'enracine toujours dans un contexte lui-même composé d'une pluralité

de facteurs – économiques, politiques, artistiques, religieux... – qui conditionnent, ou du moins, orientent son devenir.

- « Lire un philosophe par le milieu » implique également que l'on envisage une pensée dans son rapport à d'autres philosophies en considérant ainsi chaque référence dans les interférences constructives ou polémiques qui permettent d'en saisir la singularité : que se passe-t-il, par exemple, *entre* Aristote et Platon ? *Entre* Lucrèce et Épicure ? *Entre* Spinoza et Descartes ? *Entre* Leibniz et Locke ? *Entre* Marx et Hegel ? Le « milieu » désigne ainsi l'espace de confrontation ou de discussion qui s'élabore entre deux philosophes. Ici, le principe méthodologique qui guide notre approche est le suivant : chaque philosophie s'élabore dans un geste critique incessamment repris ; elle se pose en s'opposant, en prélevant dans les sources extérieures les ressources nécessaires à sa propre définition, en adoptant les concepts d'un autre philosophe pour les adapter à ses propres problèmes. Il ne s'agit pas de lire des philosophes mais de montrer en quoi les philosophes sont eux-mêmes des lecteurs qui, selon l'étymologie latine du verbe « lire » (*legere*), « recueillent » l'effort de pensée d'une philosophie antérieure pour le prolonger ou, au contraire, pour le faire bifurquer.
- Il s'agira, en outre, dans la mesure du possible, de se rendre sensible au(x) devenir(s) d'une pensée et de donner à voir une philosophie en train de se faire. Dans l'idéal, il faudrait donc pouvoir saisir une pensée *au milieu d'elle-même*, dans son propre mouvement d'effectuation.
- Enfin, il peut s'agir aussi de réfléchir aux usages contemporains d'un auteur, c'est-à-dire à ce que l'on appelle une lecture « actualisante » de ce dernier. Par exemple, on pourrait se demander dans quelle mesure ce que Spinoza écrit en 1670 au sujet des rapports entre religion et politique a quelque chose à nous apprendre au sujet du principe de laïcité.

PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE DE CETTE ANNÉE

« MONSTRE(S) : VARIATIONS AUTOUR DE LA PENSÉE DE GEORGES CANGUILHEM »

Cette année, le séminaire portera sur la philosophie de Georges Canguilhem et sur la thématique du « monstre ». En effet, avec Jules Verne (*Vingt mille lieues sous les mers*, 1869-1870) et Marlen Haushofer (*Le Mur invisible*, 1963), Canguilhem fait partie des auteurs au programme des concours aux grandes écoles en CPGE scientifique, pour la session 2026. Les

étudiants doivent étudier l'ouvrage *La connaissance de la vie* (1952) en lien avec le thème : « Expériences de la nature », notamment le chapitre intitulé « La monstruosité et le monstrueux ». Mais le choix de cet auteur concerne également les autres étudiants de classes préparatoires, en particulier les étudiants d'ECG qui travaillent cette année en Lettres-philosophie sur le thème : « Juger » et les étudiants de khâgne A/L dont le domaine au programme cette année, en tronc commun, est « la science ».

Dans ce chapitre, Canguilhem propose une petite histoire du monstre en traitant de l'évolution du « jugement normatif », à la fois médical et juridique, dont les monstres ont pu faire l'objet. De prime abord, le monstre peut incarner une « expérience *de* la nature », au sens subjectif du génitif : le « monstre », c'est la nature qui fait des expériences, qui tente, qui essaie ou qui « improvise » pour faire face aux problèmes qu'elle rencontre dans son propre développement, quitte à exploiter des potentialités biologiques surprenantes qui passeront pour « anormales » ou « pathologiques ».

Il s'agira d'abord d'interroger la valeur scientifique de cette notion : s'agit-il d'une catégorie biologiquement valide ? Possède-t-elle une réelle portée heuristique ? Permet-elle vraiment de « montrer » (conformément à l'étymologie latine du mot « monstre ») ou de *faire voir* comment la vie procède ? N'est-ce pas plutôt une manière de « juger » et de rejeter les formes de vie qui semblent s'éloigner radicalement des « lois » qui définissent l'humanité biologique ? Bref : est-ce un concept opératoire pour fonder une « connaissance de la vie » ? Ou ne s'agit-il que d'une catégorie visant à justifier scientifiquement l'exclusion sociale des individus « anormaux » ? Que faut-il alors entendre par « anormaux », une terminologie qui interpelle aussi bien Canguilhem que son contemporain Foucault ? Car ne doit-on pas se prémunir de toute confusion entre l'irrégularité d'une « anomalie » – fait statistiquement rare – et l'infraction à une norme imposée (de l'extérieur à la chose à laquelle elle s'impose) ? Mais que faut-il entendre par « norme » dans le cas du vivant ? En quel sens peut-on dire qu'il existe tout de même des sortes de normes *internes* au vivant, qui font qu'un individu vivant se maintient en vie ? Dès lors, en tant qu'un monstre subsiste dans l'existence, n'est-ce pas qu'il existe pour lui une norme interne lui assurant cette même subsistance ? A-t-on de ce fait encore raison de parler de « monstre » ?

Apparente transgression de « lois » que l'on présume s'imposer au vivant, mais disposant tout de même de sa *normativité* propre, laquelle définit les conditions et les limites de sa subsistance, le monstre transgresse en revanche réellement les frontières disciplinaires. En effet, la notion de monstre s'impose à la fois comme une catégorie scientifique et juridique, comme un critère de jugement moral et esthétique. Au fil des différentes séances, nous

essaierons d'explorer les différentes implications de la notion pour tenter d'esquisser les grandes lignes d'une « philosophie du monstrueux »¹. Avant d'aborder les enjeux scientifiques, juridiques et moraux de ce thème, les premières séances du séminaire seront consacrées à la signification esthétique du « monstre » : comment les artistes – peintres, sculpteurs, cinéastes, écrivains – représentent-ils les monstres ? Que nous disent ces créatures de l'acte même de création ? L'imaginaire n'est-il pas lui-même animé par une « logique du monstrueux » ? N'est-ce pas, paradoxalement, selon une suggestion de Canguilhem, du côté de l'art (en particulier dans le genre de l'« horreur » et du « fantastique ») que l'on peut trouver les éléments d'une « connaissance de la vie » que la biologie peine parfois à nous donner ?

Comme le séminaire de l'an dernier (consacré à Spinoza), cette édition est susceptible d'intéresser nos élèves de Terminale : les nombreuses idées que nous serons amenés à discuter peuvent alimenter la réflexion personnelle des élèves sur des sujets aussi différents que la nature, la science, la vérité, la raison, l'État, la justice, l'art et le beau...

Le séminaire s'ouvrira fin novembre-début décembre et comportera normalement six séances.

Les organisateurs, Pierre-Yves CARUHEL, Raphaël CHAPPÉ, Gilles COEURET,
Imen DJELASSI (Lyc. Charles Gide, Uzès), Camille DOLQUES (Lyc.
Albert Camus, Nîmes), Emmanuel DUPAQUIER, Philippe JOULLIÉ,
Mickaël PERRE & Clémence SADAILLAN (Lyc. Albert Camus, Nîmes)

¹ Pour reprendre l'expression du philosophe Jean-Clet MARTIN qui a consacré un ouvrage à cette question et que nous souhaitons inviter dans le cadre de notre séminaire.